

ANALYSE

## LES BIENFAITS DU SYNDICALISME : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Par Philippe Daneau,  
conseiller à la recherche

Printemps 2022

Syndicat  
de professionnelles  
et professionnels  
du gouvernement du Québec

SPGQ

## Table des matières

INTRODUCTION .....	1
ANALYSE .....	1
Administration gouvernementale et syndicalisation .....	1
Bienfaits généraux du syndicalisme .....	1
Syndicalisme et productivité .....	2
Syndicalisme et salaires.....	4
Syndicalisme et chômage .....	5
Meilleur partage des richesses et réduction des inégalités.....	6
Pays nordiques : syndicalisme et performance économique .....	9
CONCLUSION .....	12
PRINCIPALES RÉFÉRENCES.....	13

## INTRODUCTION

Le taux de présence syndicale au Québec est le plus élevé en Amérique du Nord : environ 39 % en 2019. En comparaison, celui du reste du Canada s'élève à près de 29 % et celui des États-Unis à seulement 12 %<sup>1</sup>.

Selon certaines analyses, le taux de présence syndicale au Québec aurait des impacts négatifs sur la société. Il conduirait, entre autres, à l'inefficacité sur le plan économique. L'un des arguments évoqués concerne la présence d'un syndicat qui, en raison d'avantages conférés aux salariés (par exemple un nombre élevé de jours de vacances), contribuerait à réduire la productivité des entreprises. En outre, d'aucuns établiraient une corrélation entre le taux « élevé » de présence syndicale au Québec et l'existence d'une administration gouvernementale jugée trop volumineuse.

Le présent document vise à vérifier dans quelle mesure ces assertions s'avèrent fondées et, le cas échéant, à brosser un portrait général des bienfaits du syndicalisme.

## ANALYSE

### *Administration gouvernementale et syndicalisation*

Certains commentateurs établissent un lien entre le taux de syndicalisation « élevé » au Québec et une administration gouvernementale jugée trop volumineuse. En effet, la vaste majorité du personnel de l'administration gouvernementale est syndiqué<sup>2</sup>. L'administration gouvernementale contribuerait ainsi à augmenter le taux de syndicalisation dans la société. Or, qu'en est-il en réalité?

En 2020, la proportion des employés du secteur public sur l'ensemble des emplois au Québec était similaire à celle du Canada. Au Québec, 23,1 % des emplois sont exercés dans le secteur public alors que, dans le reste du Canada, cette proportion est de 21,2 % (un écart de seulement 1,9 % pour le secteur public québécois). Dans la société en général, l'écart du taux de présence syndicale entre le Québec et le reste du Canada ne s'explique donc pas par la présence d'un secteur public trop volumineux, mais plutôt par un taux de présence syndicale plus élevé dans l'ensemble des secteurs d'activité économique.

### *Bienfaits généraux du syndicalisme*

En 2011, l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) présentait un billet intitulé *Pourquoi nous avons besoin des syndicats ?* L'IRIS répondait que :

[...] Aucun pays n'a connu de prospérité économique et n'a érigé une véritable classe moyenne sans une forte présence syndicale. À travers des luttes, les syndicats ont obtenu : la journée de travail de huit heures, les fins de semaine de congé, des lois sur la santé et la sécurité au travail, les normes d'emploi, le soutien au revenu pour les nouveaux parents, la formation pour les travailleurs sans emploi, les pensions gouvernementales, les salaires minimums, la protection pour les personnes blessées au travail ainsi que l'équité salariale entre les femmes et les hommes. Grâce à la négociation et à l'établissement d'un rapport de force, les syndicats ont réussi à étendre ces gains à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses<sup>3</sup>.

- Dans le même ordre d'idées, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) signalait en 2018 que les « systèmes de négociation collective » [possibles avec la présence de syndicats], « lorsqu'ils s'accompagnent de partenaires sociaux puissants et indépendants et d'organes de médiation efficaces, sont associés à des taux d'emploi élevés, un environnement de travail de meilleure qualité (offrant notamment de plus grandes possibilités de formation), et une plus grande résilience du marché du travail face aux chocs » (OCDE citée dans *Le Devoir*, 2018).

<sup>1</sup> Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *La présence syndicale au Québec et au Canada en 2019*, gouvernement du Québec, mars 2020, p. 2.

<sup>2</sup> En 2019, le taux de présence syndicale au Québec dans le secteur public s'élève à près de 85 %.

<sup>3</sup> <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/travail-et-emploi/pourquoi-nous-avons-besoin-des-syndicats/>

- Ces gains significatifs issus de l'activité syndicale se sont-ils faits au détriment de la croissance économique ? Autrement dit, les bienfaits décrits plus haut ont-ils un impact négatif sur la croissance économique, comme certains commentateurs l'affirment ?
- Si un taux de présence syndicale freine la croissance économique, considérant que le taux de présence syndicale est plus élevé au Québec qu'aux États-Unis, un retard dans la productivité devrait être observé au Québec. Est-ce le cas ?
- L'IRIS, qui a diffusé en 2014 un rapport de recherche sur le syndicalisme, constate ce qui suit :

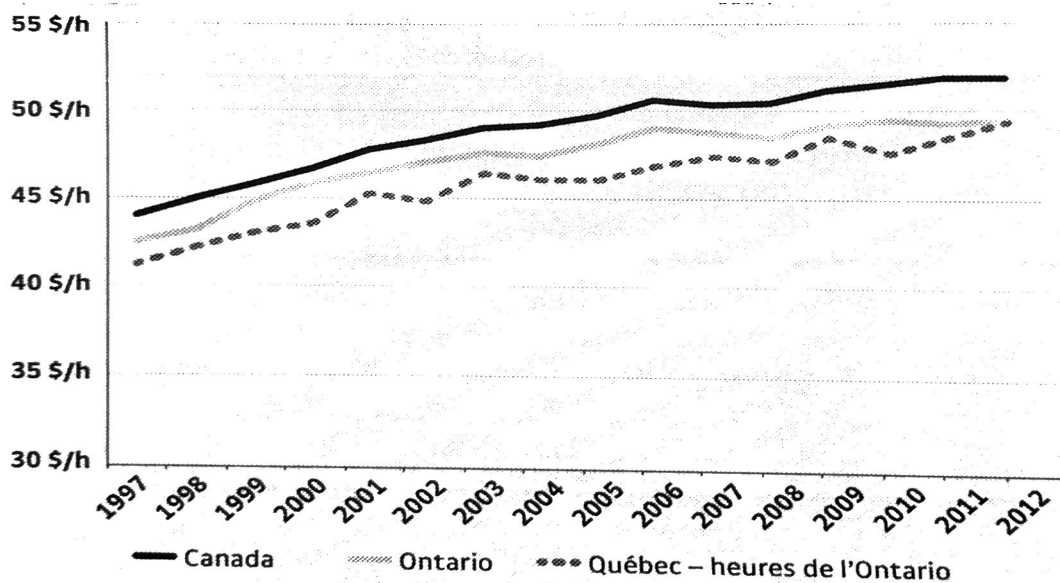
Les syndicats sont-ils responsables d'un écart entre l'évolution de la productivité au Canada et au Québec au cours des trente dernières années ? Afin de faire une évaluation juste de cette situation, il ne convient pas de simplement comparer les gains de productivité au Canada à ceux du Québec. Un examen rigoureux exige au contraire d'intégrer aux paramètres mesurés un ajustement qui tienne compte de la structure industrielle de chacune des entités étudiées [4]. Une fois cet ajustement fait, on constate que le niveau de PIB attribué à chaque heure travaillée au Québec est aujourd'hui [en 2012] identique à celui de l'Ontario. C'est donc dire qu'à structure industrielle équivalente, les travailleuses et travailleurs du Québec sont aussi productifs que ceux et celles de la province voisine, et ce, même si le Québec compte un taux de syndicalisation plus élevé [voir graphique 1].

[Le graphique 2] s'avère encore plus révélateur. En comparant la progression du PIB créé par heure travaillée (en données ajustées pour le Québec), on constate que non seulement le niveau québécois de productivité est aujourd'hui équivalent à celui de l'Ontario, mais que, depuis 1997, la productivité du travail augmente plus rapidement au Québec qu'ailleurs au Canada. Il faut donc retenir de cette présentation sommaire que le « retard » de productivité du Québec en regard du reste du Canada est en baisse, ce qui disqualifie d'emblée ce reproche fait par certains aux syndicats » (IRIS, 2014 (1), p. 10).

---

<sup>4</sup> Concernant cet ajustement, l'IRIS signale ce qui suit : « pour effectuer une bonne comparaison de la productivité des travailleurs et travailleuses de différentes régions, il est plus juste de procéder à un ajustement de la mesure afin de tenir compte de la structure industrielle des régions concernées. C'est ce que nous avons fait ici en nous basant sur la structure industrielle ontarienne, c'est-à-dire en prenant le total des heures travaillées au Québec et en les redistribuant dans les mêmes proportions qu'elles le sont en Ontario, tout en conservant la productivité du Québec par heure travaillée. En effet, même si l'Ontario et le Québec ont des structures industrielles qui se ressemblent, il y a des différences importantes qui ont un grand impact sur le calcul de la productivité totale. Par exemple, il y a proportionnellement plus d'heures travaillées dans les secteurs de la finance et de la construction en Ontario qu'au Québec. À l'inverse, la proportion d'heures travaillées dans le secteur manufacturier, ainsi que dans ceux de l'agriculture, de la foresterie et de l'exploitation minière est plus grande au Québec qu'en Ontario [...]. Si l'on souhaite faire une comparaison qui se tienne entre ces deux provinces, il est donc essentiel de faire le rajustement pour tenir compte des différences entre ces dernières » (IRIS, 2014 (2), p. 2).

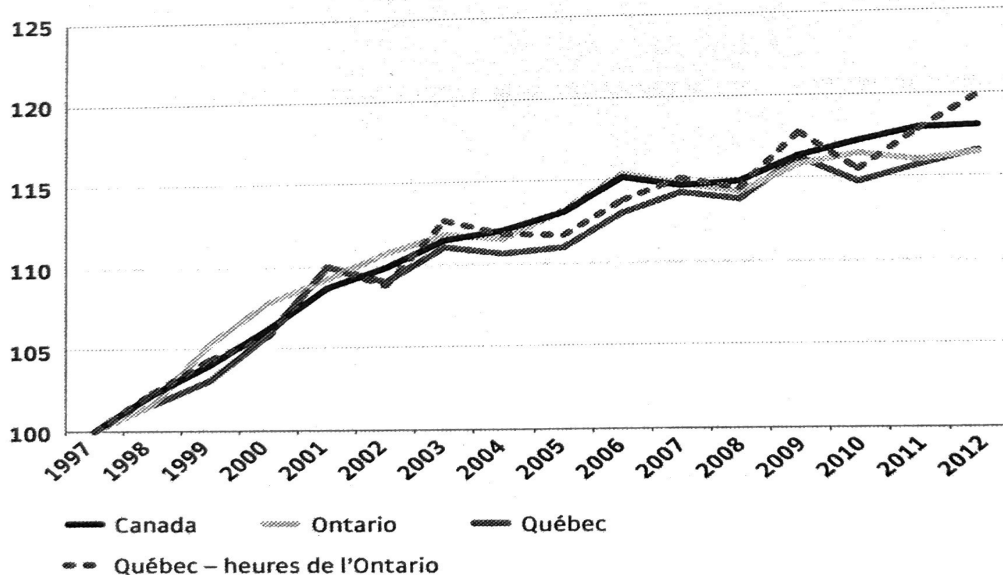
**Graphique 1 Comparaison du PIB par heure travaillée, mesure rajustée pour le Québec, 1997-2012 (dollars enchaînés de 2007)**



Source Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0022 et 379-0030, calculs de l'IRIS.

Source : IRIS, 2014 (1), p. 10

**Graphique 2 Comparaison de la progression de la productivité du travail au Québec et ailleurs au Canada, 1997-2012**



Source Statistique Canada, CANSIM tableaux 282-002 et 379-0030, calculs de l'IRIS.

Source : IRIS, 2014 (1), p. 10

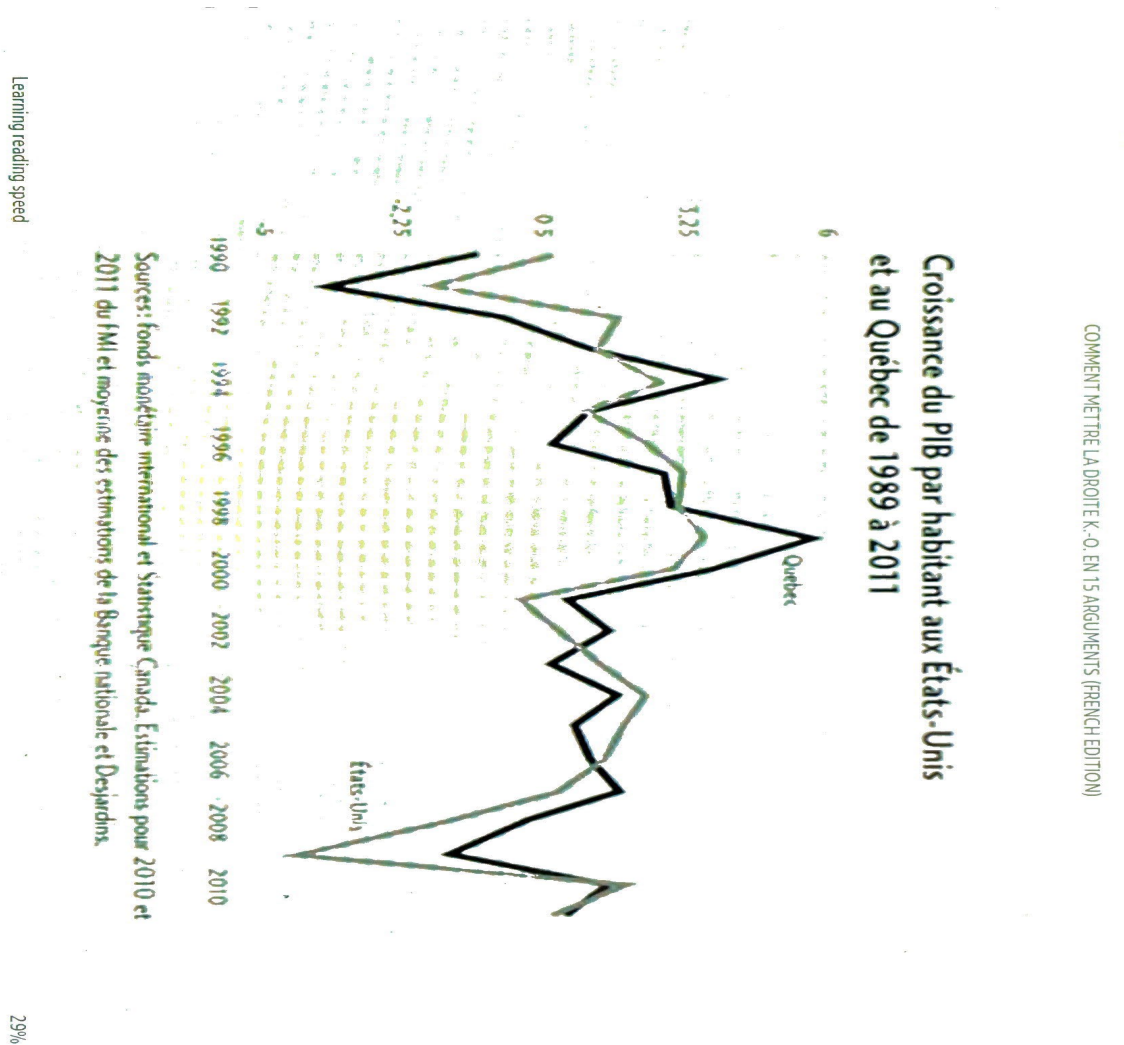
Ainsi, en prenant en compte la réalité industrielle du Québec et de l'Ontario dans le calcul, la productivité au Québec s'avère similaire à celle de l'Ontario, où le taux de syndicalisation est plus faible.

Autre donnée encore plus significative sur le sujet : comme en témoignent les travaux de Jean-François Lisée<sup>5</sup>, il convient de diviser la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Québec (la croissance de l'économie) par le nombre d'habitants, puis de procéder au même calcul avec les données d'autres pays. Cette mesure démontre la santé économique d'un pays. Partant de ceci, si l'on compare les États-Unis, où le taux de syndicalisation est faible, au Québec, où le taux de syndicalisation est nettement plus élevé, une différence marquée de cet indicateur devrait s'observer si la présence syndicale freinait la croissance économique. Or, selon les données du graphique 3, l'analyse révèle que la croissance économique québécoise s'avère similaire à celle des États-Unis. En fait, la croissance économique de la Belle Province est même supérieure à celle du géant américain environ

<sup>5</sup> Jean-François Lisée, *Comment mettre la droite K.-O. en 15 arguments*, 2012, Éditions internationales Alain Stanké, p. 18 et 45.

une année sur deux. Le taux de syndicalisation ne semble donc pas influencer la productivité.

**Graphique 3 Croissance du PIB par habitant aux États-Unis et au Québec de 1989 à 2011**



Source : Fonds monétaire internationale et Statistique Canada, cités dans Lisée, 2012, p. 45.

En outre, d'aucuns pensent que la présence de syndicats au sein d'entreprises aurait comme impact une augmentation des salaires et, conséquemment, une réduction de leur compétitivité en comparaison avec celles qui n'ont pas de syndicat. Une revue de la littérature scientifique sur le sujet publiée en 2006 par l'Université de Nancy révèle que la présence d'un syndicat n'a pas d'impact sur le risque de faillite de celles-ci. En fait, « dans la réalité, la pérennité des entreprises syndiquées est comparable à celle des entreprises non syndiquées » (Laroche, 2006, p.3). Plus encore, des recherches tendent à démontrer que la présence d'un syndicat aurait pour effet de stimuler les investissements, améliorant ainsi la productivité des entreprises. L'accroissement des salaires résultant de la présence syndicale inciterait les employeurs à innover en se tournant « vers des ressources moins onéreuses que le facteur travail » (Laroche, 2006, p.3) - la technologie, par exemple - augmentant ainsi la productivité des entreprises.

### *Syndicalisme et salaires*

En 2018, concernant l'évolution des salaires, l'OCDE faisait remarquer que « la stagnation est sans précédent [...]. Le fait qu'elle frappe davantage les bas salaires et qu'elle épargne les 1% les mieux rémunérés n'est pas sans renforcer la corrélation avec le recul du syndicalisme » (Le Devoir, 2018). En effet, depuis les années 1980, les effectifs syndicaux ont diminué de moitié dans les pays membres de l'OCDE. D'ailleurs, en 2015, le Fonds monétaire international (FMI) établissait un lien de causalité entre la diminution du

syndicalisme et l'augmentation des inégalités, y compris l'augmentation des revenus dans la tranche la plus élevée (Le Devoir, 2018).

En outre, la présence de syndicats semble influencer les heures de travail et la rémunération du personnel, comme le démontrent certaines données de l'Enquête sur la rémunération globale (ERG) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Le tableau 1 présente, dans le secteur privé, le nombre d'heures normales hebdomadaires travaillées et la rémunération globale horaire selon certains titres d'emploi<sup>6</sup> de formation universitaire au Québec en 2020, selon que les employés sont syndiqués ou non. L'analyse des données du tableau révèle que, dans la quasi-totalité des cas, le personnel syndiqué travaille moins d'heures par semaine. Elle illustre également que, dans la totalité des cas, la rémunération globale horaire du personnel syndiqué est plus élevée que celle du personnel non syndiqué. La syndicalisation du personnel paraît constituer une variable importante pour expliquer les différences observées.

**Tableau 1 Rémunération globale par heure travaillée, selon la Classification nationale des professions (CNP) de formation universitaire, secteur privé, employés syndiqués, Québec, 2020**

Code CNP	Titre d'emploi	Employés syndiqués		Employés non syndiqués	
		Heures normales hebdomadaires	Rémunération globale	Heures normales hebdomadaires	Rémunération globale
112	Professionnels et professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	35,9	65,51	37,3	57,80
217	Professionnels et professionnelles en informatique	35,7	63,60	37,7	61,50
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	37,4	62,54	36,2	55,66
416	Recherchistes, experts-conseils et expertes-conseils, agents et agentes des politiques et des programmes	34,4	82,10	36,8	52,57
512	Professionnels et professionnelles de la rédaction, de la traduction et personnel professionnel assimilé des communications	35,5	60,78	38,0	47,93

Source : ERG, 2021

### *Syndicalisme et chômage*

Selon certains économistes, les « avantages » conférés au personnel syndiqué seraient créateur de chômage. Le salaire et les avantages étant concentrés sur le personnel syndiqué au détriment du personnel non syndiqué, cela conduirait ultimement à hausser le taux de chômage d'une société.

Deux économistes du Fonds monétaire international (FMI) s'inscrivent « en faux contre l'affirmation voulant que le dynamisme syndical et des salaires minimums plus élevés

<sup>6</sup> Pour être sélectionnés, les emplois doivent exister dans le secteur privé syndiqué et dans celui non syndiqué.

soient créateurs de chômage (Le Devoir, 2018). [Les deux économistes du FMI signalent] que cette hypothèse n'est guère corroborée par les données empiriques [...] Seulement 3 des 17 études examinées par l'OCDE indiquent un lien robuste entre la densité syndicale (ou la couverture des négociations) et un chômage global plus élevé » (FMI cité dans Le Devoir, 2018).

En outre, l'analyse de l'évolution du taux de chômage entre le Canada, l'Ontario et le Québec révèle que, de 2017 à 2021, le taux de chômage est généralement inférieur au Québec en comparaison avec celui de l'Ontario et du Canada (voir le tableau 2). Rappelons que le taux de syndicalisation est plus élevé au Québec qu'au Canada et en Ontario. Certes, ceci peut s'expliquer par différentes variables. Cependant, « nous devrions trouver, en raison des « rigidités » qu'impose au marché du travail le modèle syndical québécois, une tendance lourde indiquant qu'il se crée moins d'emplois au Québec que dans le reste du Canada » (IRIS, 2014 (1), p. 15). Ce qui n'est pas le cas.

En 2020 et en 2021, les données doivent cependant être interprétées avec prudence, en raison de la crise liée à la COVID-19.

**Tableau 2 : Évolution du taux de chômage au Canada, en Ontario et au Québec, 2011-2021**

Année	Canada	Ontario	Québec	Écart-CAN-QC	ONT-QC
2011	7,6	7,9	7,9	-0,3	0,0
2012	7,3	7,9	7,8	-0,5	0,1
2013	7,1	7,6	7,7	-0,6	-0,1
2014	6,9	7,3	7,8	-0,9	-0,5
2015	6,9	6,8	7,6	-0,7	-0,8
2016	7,1	6,6	7,2	-0,1	-0,6
2017	6,4	6,0	6,1	0,3	-0,1
2018	5,9	5,7	5,5	0,4	0,2
2019	5,7	5,6	5,1	0,1	0,5
2020	9,5	9,6	8,9	0,6	0,7
2021	7,5	8,0	6,1	1,4	1,9

Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0020-01

#### *Meilleur partage des richesses et réduction des inégalités*

Outre les bienfaits du syndicalisme mentionnés plus haut, son apport demeure plus fondamental au sein des sociétés. Il existe une corrélation entre le taux présence syndicale et un meilleur partage des richesses, c'est-à-dire que le degré de répartition de la richesse augmente avec le taux de présence syndicale. Les deux graphiques présentés plus loin, issus des travaux de l'IRIS, le confirment.

Le graphique 4 présente un croisement entre le taux de syndicalisation et le coefficient de Gini. « Le coefficient de Gini est une mesure statistique qui indique le niveau de distribution des revenus dans une population donnée. Ce coefficient est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale. Il est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays » (IRIS, 2014 (1) p. 19). Le graphique 4 révèle que, dans l'ensemble, la baisse du taux de couverture syndicale s'accompagne d'une hausse du coefficient de Gini, donc des inégalités.

Au graphique 5, on constate que la part de la richesse accaparée par le 1 % des plus riches des différents pays est, grosso modo, inversement proportionnelle au taux de couverture syndicale. Autrement dit, lorsque le taux de couverture syndicale baisse, la part de la richesse accaparée par le 1 % des plus riches augmente.

Comme le signale l'IRIS :

Une forte présence syndicale participe à la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable à un meilleur partage des richesses. Cela s'explique principalement en raison de la capacité qu'ont les syndicats à négocier de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des salariés, de réduire les écarts de revenus internes aux entreprises et de faire la promotion

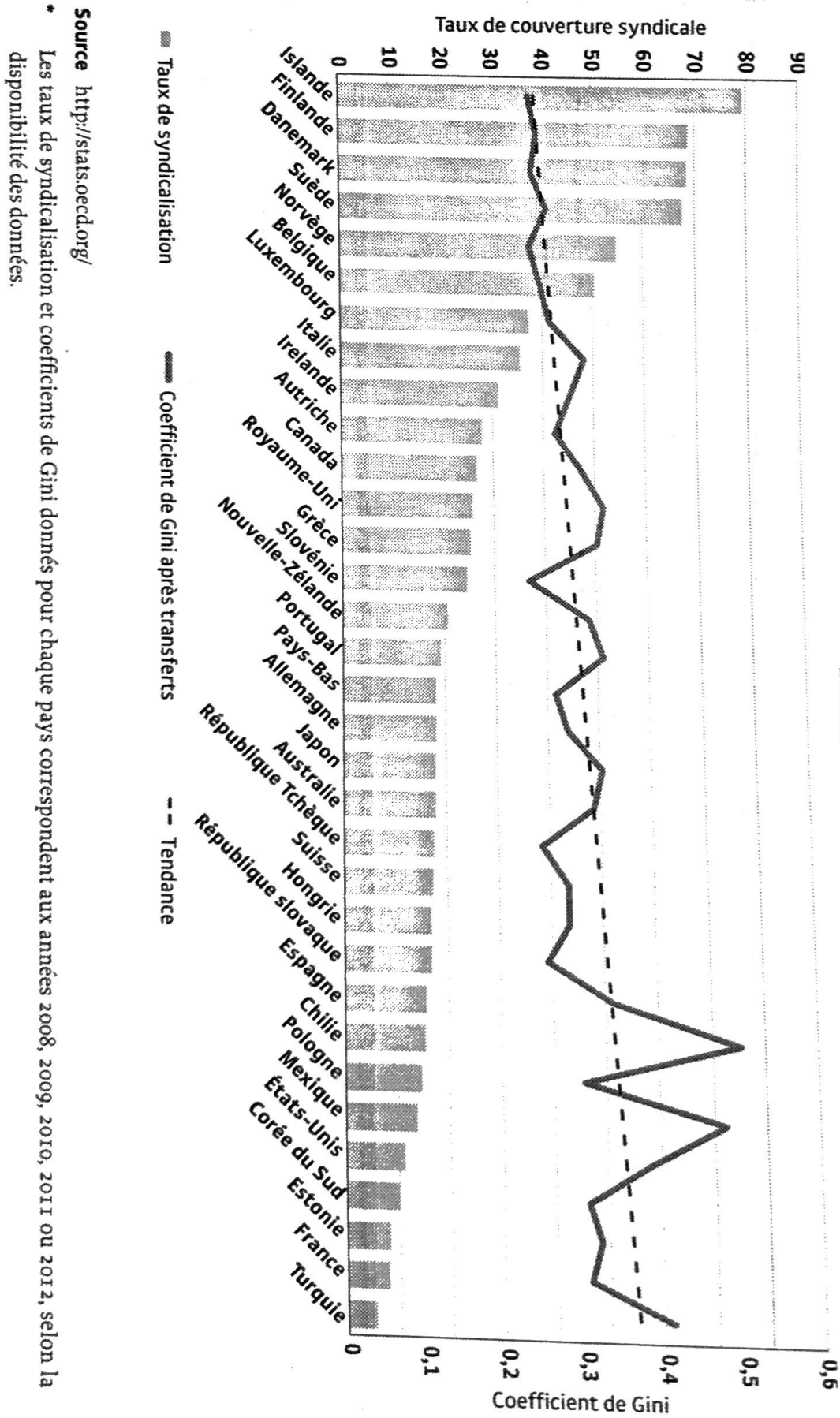


de politiques sociales redistributives. En fait, l'étude des rapports de recherche sur le sujet publiés des années 1950 à aujourd'hui révèle que, contrairement à l'idéologie néolibérale voulant que les syndicats accroissent les inégalités en favorisant certains types de travailleurs et travailleuses au détriment de leurs collègues, la présence syndicale est généralement associée au rétrécissement des écarts entre les différentes catégories de revenus » (IRIS, 2014 (1), p. 21).

Dans le même ordre d'idées,

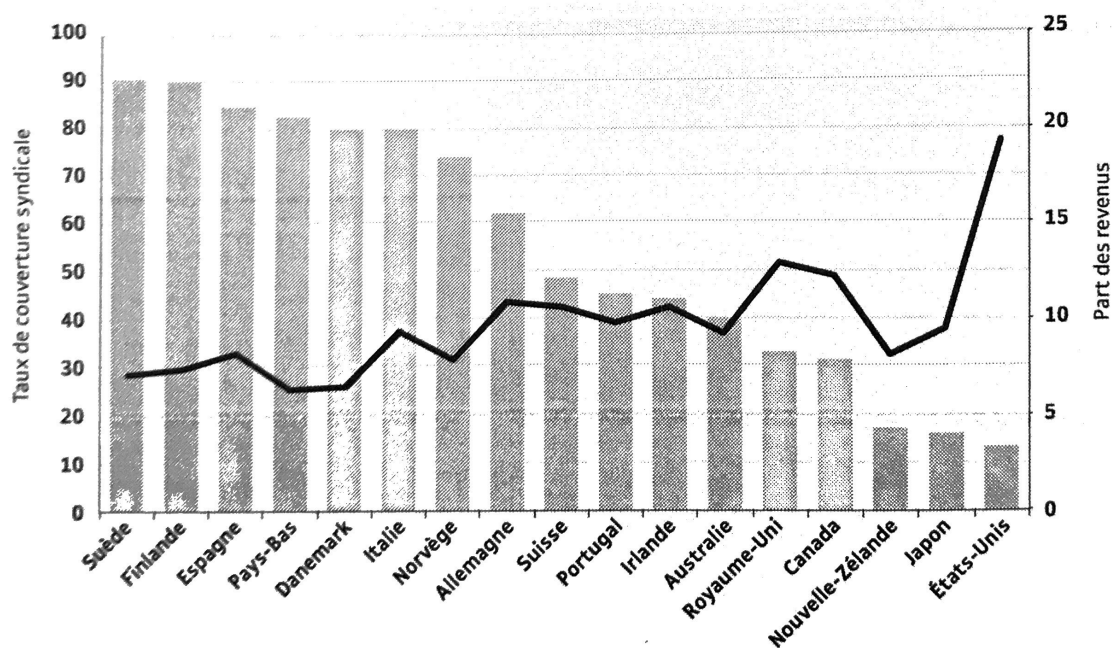
La forte augmentation de la part du revenu national du 1 % le plus riche de la population a été beaucoup plus prononcée en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne que dans les pays d'Europe continentale où le mouvement ouvrier demeure beaucoup plus fort. Au niveau mondial, une série d'études indiquent sans équivoque que partout où les syndicats sont forts, il y a une réduction de l'écart de richesses entre les travailleurs et les patrons, entre les hommes et les femmes, entre les minorités visibles et les personnes de « souche » (IRIS, 2011).

Graphique 4 Taux de syndicalisation (en %) et coefficient de Gini (après transferts), pays de l'OCDE\*



Source : OCDE citée dans IRIS, 2014 (1), p. 19

**Graphique 5 Taux de couverture syndicale (en %) et part des revenus du 1 % le plus riche, pays de l'OCDE\***



Sources <http://stats.oecd.org/> et World Incomes Database.

\* En raison de la disponibilité des données pour la part des revenus du 1 % le plus riche, nous avons dû restreindre notre échantillon à un groupe de 17 pays.

Source : OCDE citée dans IRIS, 2014 (1), p. 20

#### *Pays nordiques : syndicalisme et performance économique*

Les pays nordiques de l'Europe pourraient servir de cadre de référence ou d'inspiration au Québec en matière de gouvernance des affaires publiques, de gestion des revenus et des dépenses de l'État. Ils regroupent le Danemark, l'Islande, la Finlande, la Norvège et la Suède. Le sujet est vaste et pourrait faire l'objet d'une étude en soi. Nous nous limiterons à présenter quelques données névralgiques sur le sujet, lesquelles prouvent que même si les taux de pression fiscale et de syndicalisation sont élevés, un pays peut faire bonne figure sur les plans social et économique.

Concernant les pays nordiques de l'Europe :

« Depuis les années 1980, il est désormais largement admis dans l'espace public et dans une partie de la recherche universitaire que les pays qui taxent beaucoup, qui ont de très importantes dépenses publiques, et qui possèdent des taux de syndicalisation élevés sont condamnés à sous-performer en matière de croissance économique. L'arbitrage serait soit une forte croissance économique, soit un modèle social généreux, pas les deux. Depuis, les pays scandinaves ont fait la démonstration sans équivoque qu'il est possible d'avoir une main-d'œuvre très syndiquée, un État qui taxe beaucoup et de très généreux programmes sociaux, ainsi que des dépenses publiques élevées tout en connaissant une croissance économique supérieure à celle des pays néolibéraux comme les États-Unis et le Canada. Et ce, tout en maintenant des niveaux d'égalités sociales inégalés dans le monde. » (Paquin et Lévesque, 2014, p. 19)

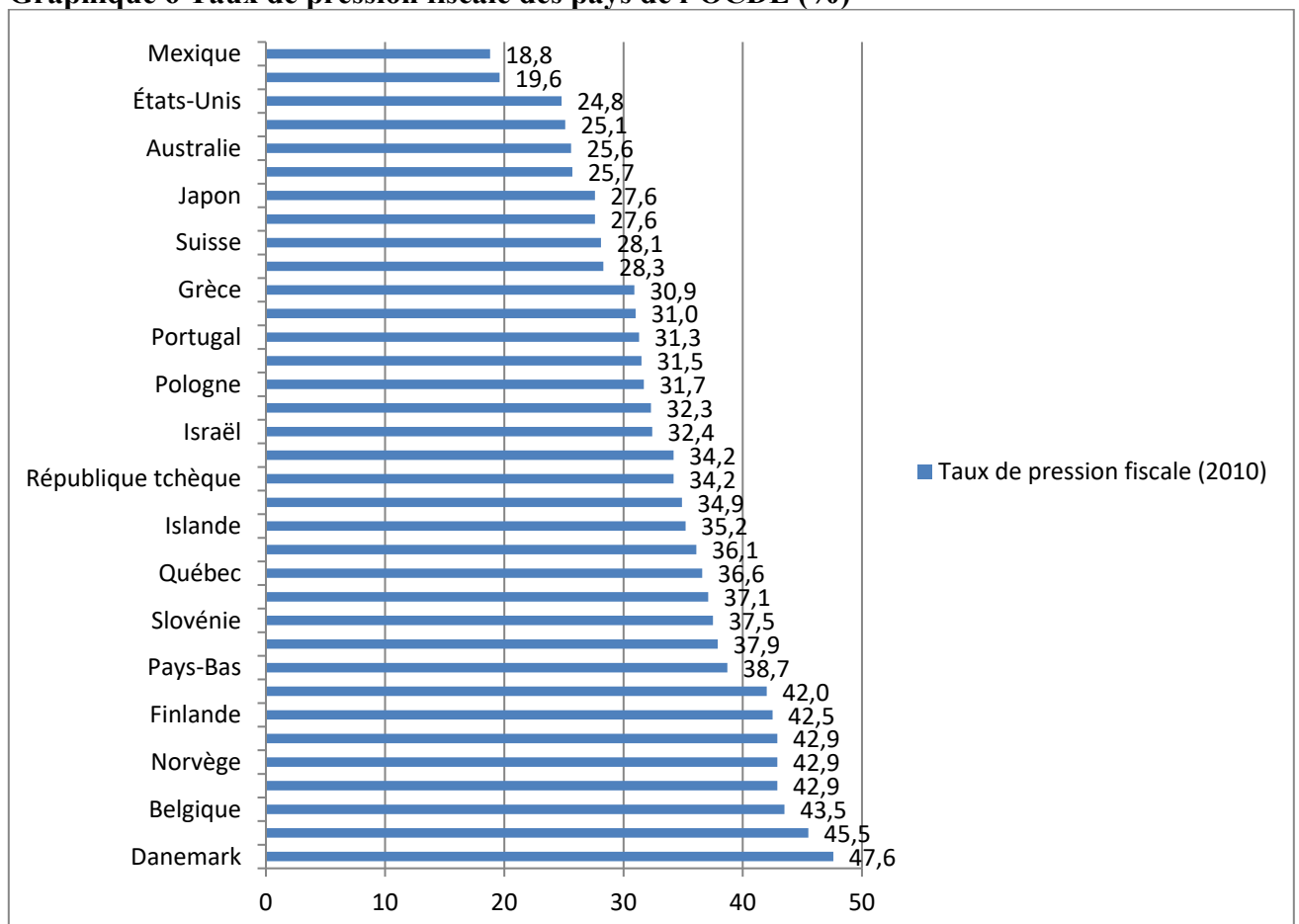
Dans l'ensemble, les pays nordiques de l'Europe se caractérisent entre autres par :

- une main-d'œuvre très syndiquée :
  - Au début des années 2010, le taux de syndicalisation de la Suède, du Danemark et de la Finlande s'élevait à environ 70 %, alors que celui du Québec était d'environ 40 %.
- une pression fiscale élevée (impôts, taxes et cotisations);
- des dépenses sociales élevées;

- de faibles dettes publiques<sup>7</sup>;
- des dépenses élevées en éducation et en santé;
- une croissance économique généralement supérieure à celle des pays membres de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- un investissement privé élevé;
- une forte égalité sociale;
- des citoyens très éduqués;
- une corruption faible;
- un train de vie supérieur à la moyenne des pays de l’OCDE;
- des individus qui se disent généralement heureux.

En calculant le rapport entre le montant des prélèvements obligatoires (impôts, taxes et cotisations) et le PIB, on obtient le taux de pression fiscale d’un pays. À cet effet, la figure 5 montre que le taux de pression fiscale du Québec en 2010 est inférieur à celui de la plupart des pays nordiques. À titre d’exemple, le taux de pression fiscale du Danemark et celui de la Norvège sont plus élevés que celui du Québec, et ce, respectivement de 11 % et de 6,3 %.

**Graphique 6 Taux de pression fiscale des pays de l’OCDE (%)**

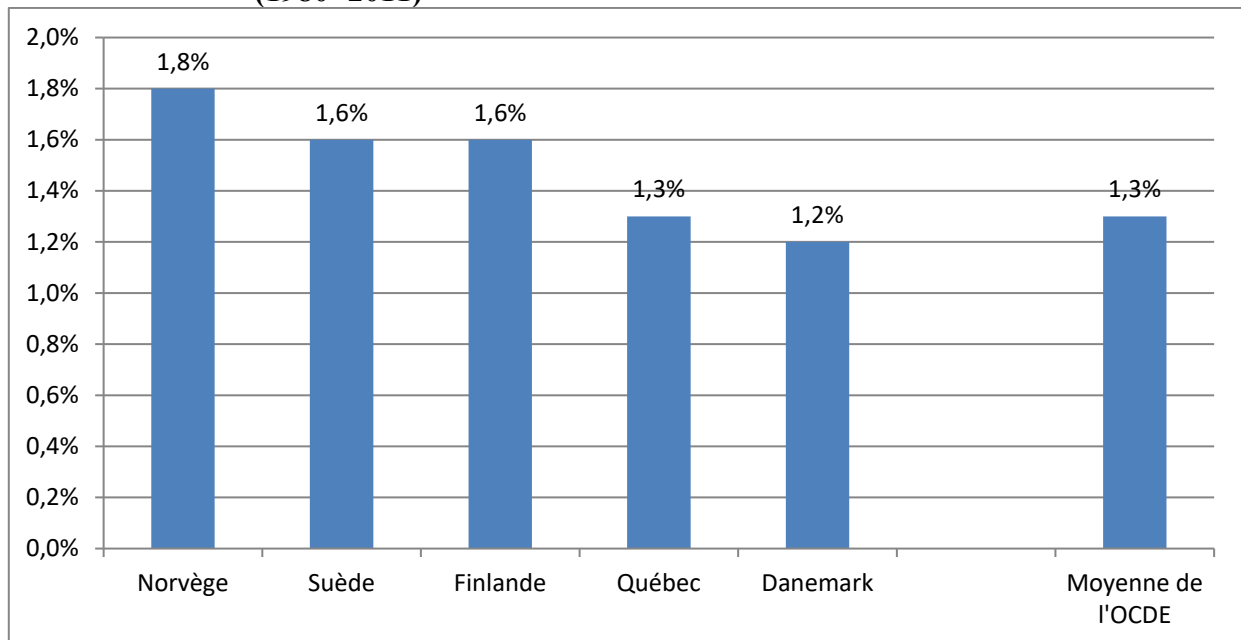


Source : OCDE, citée dans Paquin et Lévesque, 2014, p. 164.

En contrepartie, de 1980 à 2011, le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant – une façon de calculer la croissance économique – est généralement plus élevé dans les pays nordiques de l’Europe qu’au Québec et dans les pays de l’OCDE (voir figure 6). Plus précisément, la croissance annuelle du PIB par habitant de l’OCDE est de 1,3 % (moyenne des pays), alors qu’elle est de 1,8 % en Norvège et de 1,6 % en Suède et en Finlande. Précisons cependant qu’elle est légèrement inférieure au Danemark, qui se situe à 1,2 %.

<sup>7</sup> Le taux d’endettement public de la Suède, du Danemark et de la Finlande s’élevait à environ la moitié de leur PIB en 2009, alors que celui du Québec et du Canada était respectivement de 82 % et de 94 %.

## Graphique 7 Croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant (1980- 2011)



Source : OCDE, citée dans Paquin et Lévesque, 2014, p. 175.

Comment les pays nordiques de l'Europe ont-ils réussi à allier pression fiscale à performance économique élevée, tout en ayant des programmes sociaux diversifiés, une main-d'œuvre fortement syndiquée et en étant moins endettés que le Québec? La réponse à cette question nécessiterait un long développement, qui ne constitue pas l'objet de la présente analyse. Signalons simplement que, au début des années 2010, à titre d'exemple, la Suède, le Danemark et la Finlande avaient un taux d'imposition des entreprises relativement faible, mais avaient des taxes à la consommation plus élevées qu'au Québec (près de 15 % au Québec et de 25 % dans les pays cités). Un taux d'imposition relativement faible des entreprises favoriserait l'entrepreneuriat.

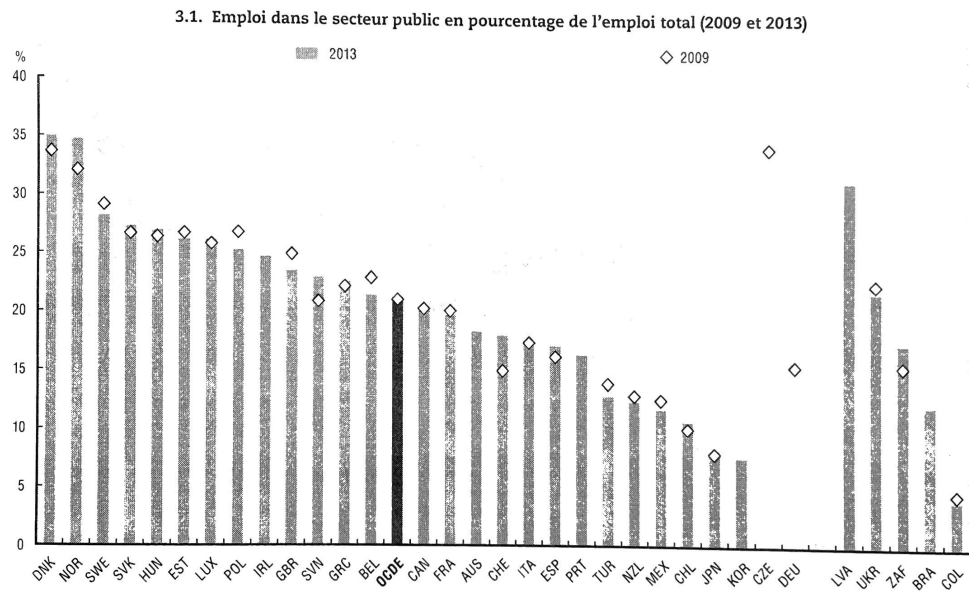
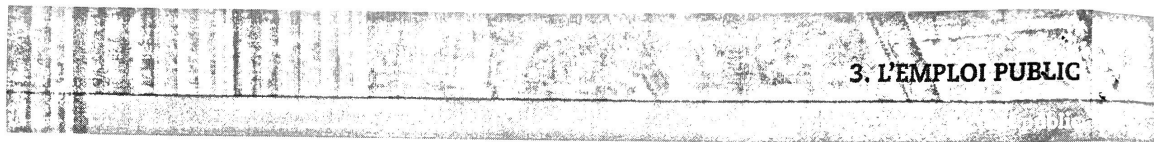
Par ailleurs, ajoutons que :

« C'est une réalité bien connue que les États-providence sociaux-démocrates du nord de l'Europe s'accompagnent d'une fiscalité assez lourde et de dépenses publiques imposantes. Néanmoins, on suppose parfois à tort que c'est une fiscalité très progressive et des dépenses publiques dirigées vers les pauvres qui rendent l'égalité économique et sociale de ces pays possibles. Au contraire, le modèle social-démocrate a développé un régime d'imposition et de taxes relativement "plat" ou uniforme d'une catégorie de revenus à l'autre. » (OCDE, citée dans Paquin et Lévesque, 2014, p. 26)

En somme, le Québec pourrait s'inspirer des pays nordiques de l'Europe : on constate que le haut taux de syndicalisation de plusieurs pays nordiques (environ 70 %) n'a aucun impact négatif sur la croissance et la santé économique de ces pays.

Par ailleurs, concernant les services publics dans les pays nordiques, en 2009 et en 2013, la proportion du nombre d'emplois dans le secteur public sur le nombre total d'emplois est parmi la plus élevée au monde. La proportion à cet égard au Danemark, en Norvège et en Suède est près de ou supérieur à 30 %. Au Canada, cette proportion est d'environ 20 % (voir graphique 8). Pour offrir des services à la population, il est donc possible d'avoir une proportion élevée de l'emploi dans le secteur public tout en offrant une bonne performance sur le plan économique.

Graphique 8 Emploi dans le secteur public en pourcentage de l'emploi total (2009 et 2013)



Source : Base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les données relatives à l'Italie ont été fournies par l'Institut national de statistique et le ministère des Finances. Les données relatives au Portugal ont été fournies par le ministère des Finances. Les données relatives à la Corée ont été fournies par les autorités nationales.

Source : OCDE, 2016.

## CONCLUSION

Au Québec et dans le monde, au cours des 20 dernières années, il semble que le syndicalisme ait de plus en plus mauvaise presse auprès de la population en général. Or, il appert que les bienfaits du syndicalisme sont nombreux et diversifiés. Les syndicats proposent des changements visant à assurer un développement économique socialement responsable.

## PRINCIPALES RÉFÉRENCES

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, *Les syndicats nuisent-ils au Québec. Comment répondre à 10 questions sur les syndicats et l'économie?* 2014 (1), 41p.

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, *Pourquoi nous avons besoin des syndicats ?* 2011, billet.

Institut de la statistique du Québec, *Résultats de l'enquête sur la rémunération globale du Québec, collecte 2020*, 2020, gouvernement du Québec, 201 p.

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), *Emploi dans le secteur public*, dans *Government at a Glance*, Éditions OCDE, Paris.

Patrice Laroche, *Syndicalisation et performances des entreprises : une synthèse de la littérature économique récente*, 2006, Université de Nancy 2, s. p.

Stéphane Paquin et Pier-Luc Lévesque (sous la direction de), *Social-démocratie 2.0. Le Québec comparé aux pays scandinaves*, 2014, Presses de l'Université de Montréal, 369 p.

Le Devoir, *L'OCDE fait l'éloge du syndicalisme*, 5 juillet 2018.

Jean-François Lisée, *Comment mettre K.-O. la droite en 15 arguments*, 2012, Éditions internationales Alain Stanké, 150 p.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *La présence syndicale au Québec et au Canada en 2019*, gouvernement du Québec, mars 2020, 27 p.